



LIVRET DES ÉTUDES

# DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE



*2016-2017*



Vous êtes inscrit(e) en deuxième année de licence de philosophie,  
à l'**UFR des Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes

L'UFR des Sciences Humaines regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments de l'ARSH (Arts et Sciences Humaines) : ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

**Gardez-le précieusement!**



# TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS - 2 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES - 3 -

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITÉS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE – LETTRES - 13 -

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE - 14 -

TABLEAUX MCC - 23 -

## OBJECTIFS

La formation a pour objectif de donner à tous les étudiants une solide culture générale disciplinaire, dont l'expérience montre qu'elle constitue un atout en soi, quel que soit leur devenir ultérieur et un élément déterminant de réussite dans les concours de l'enseignement secondaire.

Elle a pour ambition de mettre l'accent, aussi tôt que possible, sur ce qui constitue, institutionnellement et scientifiquement, le domaine d'excellence du Département de Philosophie : la philosophie du langage et des sciences; la philosophie pratique (morale et politique) ; l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à nos jours.

Cette licence vise par ailleurs à proposer des débouchés diversifiés et non pas seulement tournés vers l'enseignement ou la recherche, grâce à la mise en place de parcours pluriels dès la première année de licence, puis à nouveau en master.

## COMPÉTENCES VISÉES

Logique, argumentation, capacités d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur, aisance rédactionnelle, esprit critique, culture générale, curiosité, autonomie, capacité d'adaptation, travail collectif, etc.

**INFORMATION IMPORTANTE LANGUES :** dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus. **Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger. Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.**

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE

## GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016 / 2017

### 1<sup>e</sup> semestre 2016/ 2017

**DÉBUT DES COURS :** Lundi 12 septembre 2016 au matin

**FIN DES COURS :** Samedi 17 décembre 2016 à 12h

**EXAMENS :** Du lundi 2 janvier 2017 au vendredi 13 janvier 2017

### 2<sup>e</sup> semestre 2016 / 2017

**DÉBUT DES COURS :** Lundi 23 janvier 2017 au matin

**FIN DES COURS :** Vendredi 28 avril 2017

**EXAMENS :** Du mardi 2 mai 2017 au vendredi 26 mai 2017

2<sup>e</sup> session du 1<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> semestre à partir du lundi 12 juin 2017

### JOURS FERIES

Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016 (**Toussaint**) ; Vendredi 11 novembre 2016 (**Armistice**) ; Lundi 17 avril 2017 (**Pâques**) ; Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 (**Fête du travail**) ; Lundi 8 mai 2017 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 25 Mai 2017 (**Ascension**) ; Lundi 5 juin 2017 (**Pentecôte**).

### INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES

**TOUSSAINT :** Du mercredi 26 octobre 2016 au soir au jeudi 3 novembre 2016 au matin.

**NOËL :** Du samedi 17 décembre 2016 à midi au lundi 2 janvier 2017 au matin.

**HIVER :** Du samedi 18 février 2017 à midi au lundi 27 février 2017 au matin.

**PRINTEMPS :** Du samedi 15 avril 2017 au matin au lundi 24 avril 2017 au matin.

# DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

## PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITÉS

SEMESTRE 3		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE1</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie générale			
	Méthodologie philosophie générale			
<b>UE2</b>	<b>PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE</b>	48h CM/TD	6	3
	Histoire de la logique			
	Epistémologie			
<b>UE3</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	72h CM/TD	7	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne			
	Philosophie contemporaine			
<b>UE4</b>	<b>LANGUE VIVANTE</b>	24h TD	4	2
	Anglais			
<b>UE5</b>	<b>PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL</b>	24h CM/TD	3	1
<b>UE6</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	4	1
	Voir liste			
SEMESTRE 4		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE7</b>	<b>PHILOSOPHIE PRATIQUE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
<b>UE8</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	72h CM/TD	7	3
	Philosophie moderne			
	Philosophie contemporaine			
	Textes disciplinaires anglais			
<b>UE9</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Logique			
	Esthétique			
<b>UE10</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	4	1
	Liste			
<b>UE11</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	4	1
	Liste			
<b>UE12</b>	<b>SPORT</b>	24h CM/TD	3	1
	Liste			

# 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

## UE1 PHILOSOPHIE GENERALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

### ❖ PHILOSOPHIE GENERALE

ROMER INGA

#### *Métaphysique*

Le cours est une introduction à l'histoire de la métaphysique, à partir de ses débuts jusqu'à sa renaissance dans les débats contemporains. Nous prenons comme fil conducteur une thèse qui était d'une importance majeure pour les recherches sur la métaphysique des dernières décennies, notamment en France : il s'agit de la thèse de Heidegger, selon laquelle la métaphysique comme telle aurait la forme d'une « onto-théo-logie ». Nos réflexions sur Aristote, Saint Thomas, Duns Scot, Descartes, Spinoza, Leibniz, Kant, ainsi que sur une sélection d'auteurs contemporains, seront guidées par la question de savoir si et dans quel sens la métaphysique a une forme onto-théologique. De larges parties de la renaissance actuelle de la métaphysique sont guidées par l'idée qu'il y a aussi des formes de la métaphysique qui n'ont pas une telle structure, et que ce sont ces formes là qui pourraient être poursuivies à notre époque.

**Évaluation** : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée

#### **Bibliographie indicative**

Recommandé comme introduction à la problématique :

ARISTOTE, *Métaphysique*, traduit par Jules Tricot, Tome 1 et 2. Paris : Vrin 2000 et 2002.

AUBENQUE, Pierre : *Le problème de l'être chez Aristote. Essai sur la problématique aristotélicienne*. Paris : PUF 2013 (« Quadrige »).

Une bibliographie du cours sera distribuée à partir de la première séance.

### ❖ METHODOLOGIE PHILOSOPHIE GENERALE

VIDART THOMAS

#### *Méthode de la dissertation et de l'explication de texte.*

Le cours consistera à traiter des sujets variés de philosophie générale : il s'agira d'appliquer les exigences de méthode relatives aux deux exercices fondamentaux dans les études de philosophie que sont la dissertation et l'explication de texte. Si l'accent est mis dans les deux exercices sur l'identification du problème en jeu, les démarches requises doivent être nettement distinguées : il est nécessaire dans le traitement d'une dissertation de déterminer par un travail sur le sujet lui-même le problème en jeu pour en proposer par étapes successives une résolution alors qu'il s'agit dans l'étude de texte de mettre en évidence le problème auquel l'auteur est confronté et qui est rarement explicite, pour examiner comment il est traité et quelle solution il reçoit. Nous travaillerons en alternance sur un sujet de dissertation et sur un extrait de texte.

**Évaluation** : pour le contrôle continu, une dissertation ou une explication de texte sera demandée. Lors de l'examen terminal, le choix sera proposé entre une dissertation et une explication de texte.

#### **Bibliographie indicative**

B. BAAS, *Problématiques philosophiques*, Paris, H&K, 2013.

P. CHOLET, D. FOLSCHIED et J.-J. WUNENBURGER, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, collection Quadrige Manuels, 2003.

## UE2 PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 6 ECTS

### ❖ HISTOIRE DE LA LOGIQUE

PERRIN DENIS

Le but de ce cours est de permettre de comprendre les fondements et les enjeux de la logique formelle qui sera étudiée à partir du second semestre. Pour cela, nous étudierons les auteurs qui ont marqué les grandes étapes de la constitution de la logique (Aristote, les stoïciens, les médiévaux, Leibniz, Frege et Russell), mais en ne recourant que très peu au langage formel de la logique et en insistant sur les apports réciproques de cette discipline et de la philosophie.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire et examen terminal en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

Une bibliographie détaillée sera fournie lors de la première séance. Vous pouvez d'ores et déjà lire avec grand profit :

J.-P. BELNA, *Histoire de la logique*, Paris, Ellipses, 2005.

R. BLANCHE (& J. DUBUCS), *La logique et son histoire*, Colin, 1996.

### ❖ ÉPISTEMOLOGIE

FINE RENAUD

Ce cours proposera un panorama assez large (mais non exhaustif !) des interrogations philosophiques contemporaines sur les sciences naturelles, ainsi que l'évolution historique de ces questions. Seront, entre autres, abordées les questions suivantes : les scientifiques découvrent-ils des vérités au sujet de la nature ou ne font-ils qu'élaborer des « fictions utiles » ? L'expérience peut-elle assurer la validité d'une théorie ? Qu'est-ce qu'une preuve scientifique ? Que veut dire « expliquer » en science ? Existe-t-il un critère de démarcation entre science et non science ? Les sciences progressent-elles ? Si oui, progressent-elles de manière continue ou discontinue, autrement dit, est-il légitime de parler de « révolution » en science ? Le choix d'une théorie scientifique est-il objectif ou dépend-il de facteurs subjectifs, culturels ou historiques ? Si des facteurs historiques entrent en jeu, les sciences peuvent-elles encore prétendre nous délivrer des vérités sur le monde ?

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire. Examen terminal de 4 heures en fin de semestre.

#### **Bibliographie estivale**

C. HEMPEL, *Éléments d'épistémologie (1966)*, trad. fr. Collin, 1972.

P. DUHEM, *La théorie physique, son objet, sa structure (1906)*, Vrin, 1989.

K. POPPER, *La logique de la découverte scientifique*, trad. fr. Payot, 1973.

A. KOYRE, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Gallimard, 1973

T. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques (1962)* trad. fr. Flammarion, 1983.

P. FEYERABEND, *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance, (1975)*, trad. fr Seuil, 1979.

S. SCHAFFER, *La fabrique des sciences modernes*, Seuil, 2014.

## UE3 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS

### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

FATTAL MICHEL

#### *Épicure : la physique, la canonique et l'éthique*

C'est à travers l'étude précise de certains textes des Lettres d'Epicure à Hérodote, Pythoclès et Ménécée, des Maximes Capitales et des Sentence Vaticanes concernant le bonheur, le plaisir et l'amitié, les atomes et les dieux, la sensation et les simulacres, les notions et les prénotions qu'on sera amené à montrer la cohérence et l'unité profonde des trois parties de la philosophie selon

Epicure que sont la physique, la canonique et l'éthique, et à rendre compte de l'originalité et de l'actualité de l'art de vivre épicurien.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire. Examen terminal de 4 heures en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

DIOGENE LAËRCE, *Vie et doctrines des philosophes illustres*, traduction sous la direction de M.O. GOULET-CAZE, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche », 1999. Voir le Livre X consacré à Epicure.

CONCHE (M.), *Epicure, Lettres et maximes*, Texte établi et traduit avec une introduction et des notes, Paris, PUF, « Epiméthée », 1987.

BALAUDE (J.F.), *Epicure, Lettres, maximes, sentences*, Traduction, introduction et commentaires, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche », 1994, 1999 (2<sup>e</sup> éd.).

SALEM (J.), *Epicure, Lettres*, Notes et commentaires, Paris, Nathan, 1982.

SALEM (J.), *Tel un dieu parmi les hommes. L'Éthique d'Epicure*, Paris, Vrin, 1989.

BOLLACK (J.), *La pensée du plaisir. Epicure : textes moraux, commentaires*, Paris, éd. de Minuit, 1975.

BRUN (J.), *Epicure et les épicuriens*, Textes choisis, Paris, PUF, 1961.

RODIS-LEWIS (G.), *Epicure et son école*, Paris, Gallimard, « Idées », 1975.

FESTUGIERE (A.J.), *Epicure et ses dieux*, Paris, PUF, « Quadrige », 1946, rééd. 1985.

SALEM (J.), *L'atomisme antique*, Librairie Générale Française, « Références », 1997.

LEVY (C.), *Les Philosophies hellénistiques*, Librairie Générale Française, « Références », 1997.

*Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

#### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

GITLER BERNARD

*L'Émile de Rousseau : perspectives politiques et anthropologiques.*

Rousseau pense les principes d'éducation afin de trouver un remède à la dépravation qui prive l'homme de toute liberté. Comprendre en quoi « l'homme de la nature » qu'il forme échappe à la servitude de « l'homme de l'homme » demande d'étudier la pensée anthropologique et politique à l'œuvre dans *L'Émile*. L'examen des cinq livres qui le composent nous le permettra, en dégagant principalement trois dimensions critiques. D'abord, nous examinerons le déploiement des principes mêmes de la liberté politique lors de l'éducation d'Émile. Ensuite, nous verrons comment la perspective politique travaille les concepts fondamentaux de l'anthropologie établis par Rousseau dans le second *Discours*, ainsi l'articulation de la pitié et de l'amour de soi. Enfin, nous montrerons les enjeux du dialogue que Rousseau effectue avec ses prédécesseurs, aussi bien avec Montaigne qu'avec Locke et les sensualistes – Condillac et Helvétius. Ce dialogue concerne aussi bien la question de la propriété que l'universalisme de la nature, par opposition au principe des natures « bien faites » qui justifie un élitisme social. L'examen de la religion naturelle sera effectué en ce sens.

**Évaluation** : contrôle continu : une explication de texte obligatoire parmi les cinq textes proposés durant les séances. Si les étudiants en rendent plusieurs, seule la meilleure évaluation sera retenue.

Examen final : explication de texte.

#### **Bibliographie indicative**

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, vol. IV, Bernard GAGNEBIN et Marcel RAYMOND (dir.), Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1969.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile, ou de l'éducation*, André Charrak (éd.), Paris : Flammarion, collection GF, 2009.

VARGAS, Yves, *Introduction à l'Émile de Jean-Jacques Rousseau*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

CHARRAK, André, *Rousseau, de l'empirisme à l'expérience*, Paris : Vrin, 2013.

Une bibliographie complète sera donnée lors du premier cours.

## ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

PERRIN DENIS

*La mémoire : métaphysique, psychologie, gnoséologie*

La mémoire est l'une de nos principales facultés mentales, dont le rôle est central pour des aspects de la réalité humaine aussi différents que la perception, l'identité personnelle ou la connaissance. Ce cours de philosophie de l'esprit se donne pour objectif d'en proposer un traitement philosophique appuyé sur des auteurs de la période classique (Hume, Locke, Reid) et de la période contemporaine (Bergson, Russell, Malcolm) ainsi que sur des études provenant de la psychologie (Tulving). Il se consacrera à deux questionnements principaux. Le premier est d'ordre *métaphysique* dans la mesure où il concerne la nature même de la mémoire. En quoi consiste-t-elle ? Faut-il en distinguer plusieurs formes, et si oui lesquelles ? En quoi la mémoire se distingue-t-elle d'autres facultés, comme la perception et l'imagination, et comment s'articule-t-elle à elles ? Le second questionnement est d'ordre *gnoséologique*. La mémoire fournit, en effet, une condition essentielle de notre capacité de connaître. Mais quel rôle exact joue-t-elle à cet égard ? Et toute mémoire fournit-elle de la connaissance ?

**Évaluation :** in contrôle continu obligatoire pour tous les étudiants sera proposé en cours de semestre. Examen final obligatoire pour tous les étudiants, sur table, pendant les examens.

### **Bibliographie indicative :**

- H. BERGSON, *Matière et mémoire*, PUF, 1959
- S. BERNECKER, *Memory*, Oxford University Press, 2010
- D. HUME, *Traité de la nature humaine*, GF-Flammarion, 1995
- J. LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Vrin, 2001
- N. MALCOLM, *Knowledge and Certainty*, Englewood Cliffs, 1963
- S. NICOLAS, *La mémoire*, Dunod, 2002
- D. PERRIN, *Qu'est-ce que se souvenir ?* Vrin, 2012
- T. REID, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, General Books, 2010
- B. RUSSELL *L'analyse de l'esprit*, Payot, 2006,
- E. TULVING, *Elements of Episodic Memory*, Oxford University Press, 1983

## **UE4 LANGUE VIVANTE – 24H TD – 4 ECTS**

### ❖ ANGLAIS

DAVIS ROSE

*English for Presentations*

Objectifs : acquisition des compétences nécessaires pour faire un exposé en anglais sur un sujet en rapport avec la spécialité. Développement de la compétence inter-réaction et discussion en groupes sur des thèmes de la spécialité.

**Évaluation :** contrôle continu. 1 exposé (coef. 1) tests écrits (coef. 1) participation (coef. 1)

## **UE5 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL – 24H CM/TD – 3 ECTS**

## **UE6 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS**

Voir liste

## 2<sup>E</sup> SEMESTRE

### UE7 PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

#### ❖ PHILOSOPHIE MORALE

ROMER INGA

##### *Introduction à la philosophie morale*

Il y a notamment trois grandes traditions dans l'histoire de la philosophie morale, qui sont toujours vivantes dans notre époque : l'aristotélisme, le kantisme, et l'utilitarisme. Le cours est une introduction à ces trois courants. On commence avec l'éthique de la vie bonne d'Aristote, développée dans son *Éthique à Nicomaque*. On continuera avec une analyse de l'éthique de la loi raisonnable chez Kant, introduite pour la première fois dans ses *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Ensuite, on abordera l'utilitarisme de Jeremy Bentham et de John Stuart Mill. Le cours se termine sur une esquisse de quelques approches qui prolongent ces trois courants aujourd'hui.

**Évaluation** : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

##### **Bibliographie indicative**

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, traduit par Jules Tricot. Paris : Vrin 1994.

KANT, Emmanuel, *Métaphysique des mœurs. Tome I. Fondation, Introduction*, traduit par Alain RENAUT. Paris: Flammarion 1994.

BENTHAM, Jeremy, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. Mineola, New York : Dover Publications, Inc. 2007.

MILL, John Stuart, *Essays on Ethics, Religion and Society*, éd. J. M. Robson. Toronto : University of Otoronto Press / London : Routledge & Kegan Paul, 1969 (Collected Works. Vol. 10.).

#### ❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE

RAZAC OLIVIER

##### *Une société de contrôle ?*

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs électroniques et informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». Cela est devenu un lieu commun.

Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Signifie-t-elle, comme le mot semble le laisser penser, un allègement de notre rapport au monde, aux institutions, aux autres, à nous-mêmes ? N'est-elle synonyme que de rapidité, de fluidification, de plus de liberté et moins de contraintes ? C'est peu plausible.

Nous essaierons d'abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements, en particulier autour des distinctions entre les modes d'exercice du pouvoir que sont la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » à partir de Foucault et Deleuze.

Nous partirons ensuite de cas concrets de contrôle de l'espace. Premièrement de l'espace physique en procédant à une généalogie de la forteresse à la surveillance électronique en passant par le fil de fer barbelé. Nous verrons alors que cette virtualisation n'est pas une dématérialisation du pouvoir mais une potentialisation qui en démultiplie la puissance.

Deuxièmement de l'espace « virtuel » d'Internet, en nous intéressant au dispositif général de contrôle des « navigations » qui articule – 1. capture de masse des données (Big Data) – 2. profilage généralisé (politique, commercial, médical, sécuritaire etc.) – 3. rétroaction sur les probabilités des parcours individuels, en particulier design d'un espace Internet « personnalisé ». Nous verrons ici que ce qui se passe dans le « virtuel » a des effets tout à fait tangibles sur nos corps et nos vies quotidiennes.

**Évaluation** : contrôle continu sous forme de dossiers, d'explication de textes et/ou de questions de cours, examen terminal : questions de cours, analyse de document

### **Bibliographie indicative**

BENTHAM J., *Le panoptique*, Belfond, 1977 (livre épuisé, le mémoire de Bentham peut le trouver sur Gallica)

CARDON D., *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Le Seuil, 2015

CASTEL R., *La gestion des risques*, Editions de minuit, Le sens commun, 1981

DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, éditions de minuit, 1990

FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004

RAZAC O., *Histoire politique du barbelé*, Flammarion, Champs, 2009

## **UE8 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS**

### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

LABORIE KARINE

Descartes, *du Discours de la méthode aux Méditations métaphysiques*

La figure philosophique de Descartes semble tenir une place de choix dans la galerie des philosophes modernes. S'il est ce héros avec qui débute vraiment le penser des temps modernes comme le soutient Hegel, comment ne pas revenir inlassablement vers lui pour comprendre le sens d'une modernité dont il est censé être l'initiateur ?

A cet effet, nous proposons une lecture du *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Ce titre annonce si ce n'est un contre-programme sceptique tout au moins une tentative pour soigner ce qu'il considère être une véritable maladie. Au lieu de la combattre de manière exogène, son trait de génie va consister à instrumentaliser l'argumentaire sceptique dans le cadre d'une négation méthodique. A ses dires, sa stratégie s'est montrée féconde puisqu'il se présente comme celui qui, le premier, réfuta le scepticisme. La seule question à se poser serait alors : comment Descartes parvient-il à évincer le scepticisme ?

Pourtant, la polémique suscitée par la réception du *Discours de la méthode* puis par celle des *Méditations métaphysiques* nous dissuade d'orienter ainsi notre parcours de lecture. Descartes eut à subir une double attaque : soupçonné de dogmatisme par des penseurs se réclamant de l'héritage sceptique comme Gassendi ou Huet, il fut accusé d'assurer le triomphe du scepticisme par Pierre Petit et le Père Bourdin en France, par Voetius et Schoock à Utrecht. Dogmatique pour les sceptiques, sceptique pour les dogmatiques, qu'a de si singulier cette philosophie pour susciter des attaques aussi virulentes de la part des deux camps ?

**Évaluation :** l'exercice obligatoire du contrôle continu comme de l'examen terminal sera un commentaire de texte écrit d'un passage des œuvres étudiées.

### **Bibliographie indicative**

Pour préparer le cours, il importe de lire de manière suivie le *Discours de la méthode* et les *Méditations métaphysiques* qui seront étudiés durant les séances. Il serait souhaitable de lire aussi les *Principes de la philosophie*. Ces œuvres sont rassemblées dans l'édition *Descartes. Œuvres philosophiques*, Ferdinand Alquié éd., 3 vol., Garnier-Flammarion, Paris, 1953.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors de la première séance

### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

ROMER INGA

*La Critique de la raison pure*

La Critique de la raison pure par Emmanuel Kant est un des chefs-d'œuvre de l'histoire de la philosophie. Publié pour la première fois en 1781, ce livre exerce une influence vivante jusqu'à nos jours. Le cours donne une introduction à la question et à l'argument développé par Kant. Il montre dans quel sens Kant reprend et transforme la philosophie de ses prédécesseurs rationalistes et

empiristes et en quoi réside sa propre originalité. Des perspectives sur la réception de l'œuvre dans la philosophie post-kantienne sont également données.

**Évaluation** : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

#### **Bibliographie indicative**

KANT, Emmanuel, *Critique de la raison pure*, traduit par Alexandre J.-L. DELAMARRE et François MARTY à partir de la traduction de Jules BARNI. Paris: Gallimard 1980.

PATON, Herbert James, *Kant's Metaphysic of Experience. A Commentary on the First Half of the Kritik der reinen Vernunft*, Two Volumes. London : George Allen & Unwin Ltd / New York : Humanities Press Inc. 1970.

#### ❖ **TEXTES DISCIPLINAIRES ANGLAISE**

SALTEL PHILIPPE

##### *Le moment empirico-sceptique de la philosophie moderne : Hume*

Le travail proposé appuiera l'explication des propositions principales de la philosophie huienne sur la confrontation aux textes en langue originale. Il s'agit en effet de faire l'expérience de la traduction comme exercice philosophique délicat et d'élaborer sur cette base une compréhension de l'« intuition philosophique » d'un auteur classique. Le cours n'est donc ni un cours d'anglais, ni un cours en anglais ; en revanche, il porte bien sur la langue philosophique et vise l'acquisition d'une compétence d'*attention* au texte philosophique et à sa rhétorique.

Les extraits (en langue anglaise) de l'œuvre de Hume seront distribués en séances et disponibles, avec une bibliographie détaillée, sur le site du cours.

**Évaluation** : contrôle continu et examen comprennent une partie de traduction (dictionnaire autorisé) et une partie de commentaire.

### **UE9 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS**

#### ❖ **LOGIQUE**

DECAUWERT GUILLAUME

##### *Logique : calcul des propositions*

Après avoir adopté une approche historique de la logique au premier semestre, il s'agira pour les étudiants de s'initier aux calculs logiques standard par l'acquisition des procédures du *calcul des propositions*. Celui-ci a pour objet l'étude des relations logiques entre propositions. Il fournit les règles d'inférence permettant d'enchaîner des propositions pour produire des raisonnements valides et il régit donc l'usage rationnel du discours. Le langage formel de la logique moderne sera présenté en introduisant propositions et opérateurs logiques, puis la logique sera abordée comme calcul avec les règles d'inférence et de substitution, ainsi que les procédures d'évaluation.

L'étude de raisonnements qui dépendent non seulement de l'enchaînement des propositions, mais aussi de leur structure interne conduira à envisager les limites du calcul des propositions et la nécessité du *calcul des prédicats*. On pourra proposer une initiation à la méthode d'analyse du langage des prédicats ainsi qu'à ses procédures d'inférence et d'évaluation (en se concentrant cette année sur les prédicats monadiques).

La logique formelle étant envisagée d'un point de vue philosophique, l'étudiant ne devra pas confondre la saisie « mécanique » du calcul et la philosophie des méthodes ou procédures (leurs présupposés, leur intérêt) qui seule justifie qu'on s'y applique.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire + Examen écrit (2h) en fin de semestre.

### **Bibliographie indicative**

Denis VERNANT, *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, Champs Université, n°3029, 2001, première et deuxième parties.

### ❖ ESTHÉTIQUE

SOROSINA ARNAUD

*L'œuvre de l'art (Platon, Nietzsche, Schopenhauer).*

Quel office l'art remplit-il ? À quoi œuvre-t-il ? Au-delà du jeu de mot, c'est précisément l'ambivalence de la notion d'œuvre qu'il s'agira d'interroger, en se demandant si les œuvres d'art existent sur le même mode que les autres réalités. À cet effet, nous examinerons le traitement que réservent Platon, Nietzsche et Schopenhauer à l'art.

En s'interrogeant sur la temporalité qui fait participer l'œuvre d'art à une histoire, on montrera, à la lumière de l'esthétique wagnérienne par exemple, mais en examinant également des œuvres poétiques et des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, comment l'esthétique pose problème au philosophe.

C'est que l'esthétique conduit de la philosophie de l'art, qui appréhende ce dernier du dehors, à une philosophie de l'art, qui révèle, sinon que l'art philosophe, en tout cas qu'il pense quelque chose. L'art pense – on le verra avec Daniel Arasse, notamment –, mais sur quel mode, et pourquoi ne recourt-il pas, s'il veut philosopher, au discours du philosophe ? Tel est précisément l'objet de l'esthétique, qui examine les media non philosophiques qui permettent à la pensée de s'incorporer dans des œuvres. En interrogeant et en inquiétant la philosophie du dehors, l'art invite la philosophie à repenser ses présupposés intellectualistes et à réformer ses outils.

### **Bibliographie indicative**

ARASSE, Daniel, *On n'y voit rien. Descriptions*, Folio Gallimard, 2003 ; *Histoires de peinture*, Folio Gallimard, 2006 ; *Le détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*, Champs Flammarion, 2009

GENETTE, Gérard, *L'Œuvre de l'art*, Seuil, 2010

MALDINEY, Henri, *Regard, parole, espace*, Gallimard, 2012

NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, Livre de Poche, 2013 ; *Humain, trop humain*, livre IV, Livre de Poche, 1995

PLATON, *Banquet ; Ion ; République*, X (en GF – évitez les traductions É. Chambry)

SARTRE, *Qu'est-ce que la littérature ?* Folio Gallimard, 1985

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, livre III, Gallimard, 2009

### **UE10 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS**

Au choix

### **UE11 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS**

Au choix

### **UE12 SPORT – 24H CM/TD – 3 ECTS**

Au choix

## PARCOURS PHILOSOPHIE – LETTRES

SEMESTRE 3		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE1</b>	<b>PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE</b>	48h CM/TD	6	3
	Histoire de la logique			
	Épistémologie			
<b>UE2</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie moderne			
	Philosophie contemporaine			
<b>UE3</b>	<b>PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL</b>	24h CM/TD	3	1
<b>UE4</b>	<b>TEXTES ET CONTEXTES : RENAISSANCE, BAROQUE, CLASSIQUE</b>	72h CM/TD	6	3
	Contextes			
	Textes			
	Mythes et légendes du Moyen-Age			
<b>UE5</b>	<b>RACONTER</b>	72h CM/TD	6	3
	Le récit littéraire			
	Narration et système verbal			
	Traitement numérique de corpus			
<b>UE6</b>	<b>LANGUE VIVANTE</b>	24h CM/TD	3	2
	Au choix			
SEMESTRE 4		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE7</b>	<b>PHILOSOPHIE PRATIQUE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
<b>UE8</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Logique			
	Esthétique			
<b>UE9</b>	<b>PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE</b>	24h CM/TD	3	2
<b>UE10</b>	<b>TEXTES ET CONTEXTES : DU CLASSICISME AU LUMIERES</b>	48h CM/TD	6	3
	Contextes			
	Textes			
<b>UE11</b>	<b>DECRIRE</b>	48h TD	6	3
	Description et réalisme			
	Approches stylistiques de la description			
<b>UE12</b>	<b>LANGUE VIVANTE</b>	24h CM/TD	3	2
	Au choix			

### DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de philosophie voir les descriptifs dans le parcours Humanités

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2016- 2017

**DOMAINE** : SHS

**DIPLOME** : LICENCE NIVEAU : L1, L2, L3

**Mention** : PHILOSOPHIE

**Parcours-type** :

**L1** *Sciences Humaines appliquées (licence pluridisciplinaire)*

**Parcours pédagogiques** :

**L1** *Lettres*

**L2** *Humanités*

*Lettres*

**L3** *Humanités*

*Lettres*

**Régime/ Modalités** : (cocher la ou les cases correspondantes)

**Régime** :  formation initiale  formation continue

**Modalités** :  présentiel ;  enseignement à distance ;  convention

alternance :  contrat de professionnalisation ou  apprentissage

**DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE** : xx / 2016

**RESPONSABLE DE LA MENTION** : MARLENE JOUAN

**RESPONSABLE DE L'ANNEE** : MARLENE JOUAN

**GESTIONNAIRE** : NATHALIE LIAUD

## I – DISPOSITIONS GENERALES

### **Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation**

La licence a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture philosophique générale, d'une part grâce à la découverte progressive de l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité, d'autre part à travers l'exploration ordonnée des différents champs, problèmes et débats philosophiques, tels qu'ils s'articulent dans les sociétés et les sciences contemporaines. Cette culture générale bénéficie également des autres disciplines des sciences humaines et sociales enseignées à l'UFR SH et à l'UGA.

*Par ailleurs, la licence ambitionne pour les étudiants la maîtrise de la méthodologie disciplinaire de l'écrit (dissertation et explication de texte), la maîtrise suffisante de l'anglais, l'acquisition de capacités d'analyse, de conceptualisation, de synthèse, d'argumentation, ainsi que le développement de l'esprit critique aussi bien à l'égard des idées des autres que des siennes propres. La maîtrise rigoureuse et fluide de l'expression française, à l'écrit et à l'oral, est perfectionnée tout au long de la formation, tout comme celle des outils numériques de référence. Les compétences ainsi acquises sont des compétences disciplinaires, mais aussi transversales, préparant l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel et à une poursuite d'études en Master.*

### **Article 2 : Conditions d'accès**

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

## II – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### **Article 3 : Organisation générale des enseignements**

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

**Volume horaire de la formation par année :**

**Parcours Humanités : L1 : 480 parcours SHA L2 : 480 L3 : 526**

**Parcours Lettres : L1 : 480 L2 : 528 L3 : 528**

### **Article 4 : Composition des enseignements**

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

## Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

### Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : **anglais**:

### Parcours Humanités :

Volume horaire : **L1** : TD : 24h **L2** : TD : 24 h **L3** : TD : 24 h

X  obligatoire : S1 \_\_ S2 X S3 X S5 X

### Parcours Lettres :

Volume horaire : **L1** : TD : 48h (langue à choix) **L2** : TD : 48h (langue à choix) **L3** : TD : 48h (langue à choix)

X  obligatoire : S1 X S2 X S3 X S4 X S5 X S6 X

facultative : S1 \_\_ S2 \_\_ S3 \_\_ S4 \_\_ S5 \_\_ S6 \_\_

### Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme)

X  optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi) en L3

X  non crédité

Durée : 2 semaines ou 70h

*Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.*

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.*

*Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils ne se déroulent pas pendant les heures d'enseignement et qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.*

*Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.*

*En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.*

### Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- **Rapport de stage** : A remettre 3 semaines avant la date du jury

- **Projets tuteurés** : Néant

<b>Article 5 : Modes de contrôles</b>	
<b>5.1 - Les modalités de contrôle</b>	
Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.	
<b>5.2 - Assiduité aux enseignements</b>	
Aux cours :	L'assiduité aux CM est attendue, et une absence répétée pourra être sanctionnée lors des jurys
Aux TD :	Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département <u>aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure</u> . Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis <u>avant le 15 octobre pour le 1<sup>er</sup> semestre et le 15 février pour le 2<sup>nd</sup> semestre</u> .

<b>Article 6 : Validation, compensation et capitalisation</b>	
<b>6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année</b>	
Année	<p>Moyenne des 2 semestres <math>\geq 10/20</math></p> <p>Une année peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par <b>validation</b> de chacun des semestres qui la composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li> <li>- soit par <b>compensation annuelle</b> entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li> </ul>
Semestre	<p>Moyenne pondérée des UE <math>\geq 10/20</math></p> <p>Un semestre peut être acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par <b>validation</b> de chacune des UE qui le composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li> <li>- soit par <b>compensation semestrielle</b> entre ces UE (moyenne générale au semestre <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li> </ul> <p><b>Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle.</b> En cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.</p>

UE	<p>Moyenne pondérée des matières <math>\geq 10/20</math></p> <p>Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par <b>validation</b> de chacun des matières qui la composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li> <li>- soit par <b>compensation</b> entre ces matières (moyenne générale à l'UE <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li> </ul>
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	
<b>6.2 – Règle de progression</b>	
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
<b>6.3- Capitalisation des éléments :</b>	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

#### IV- EXAMENS

<b>Article 7 : Modalités d'examen</b>									
<b>7.1 – Modalités d'examen</b>									
Organisation d'examen	<p>Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.</p> <p>Périodes d'examen :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;">Semestre 1 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td style="width: 40%;">session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></td> </tr> <tr> <td>Semestre 2 session 1: 1<sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></td> </tr> <tr> <td>Semestre 3 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></td> </tr> <tr> <td>Semestre 4 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></td> </tr> </table>	Semestre 1 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>	Semestre 2 session 1: 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>	Semestre 3 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>	Semestre 4 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
Semestre 1 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>								
Semestre 2 session 1: 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>								
Semestre 3 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>								
Semestre 4 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>								

	Semestre 5 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
	Semestre 6 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
<b>7.2 – Absences aux examens</b>		
En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.		
Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage.</li> </ul> <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>	
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné.</li> </ul> <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>	
<b>Article 8 – Organisation de la session 2</b>		
Intervalle entre les 2 sessions	La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).	
Report de note de la session 1 en session 2	<p><b>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</b></p> <p>En cas d'échec à un semestre : Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,</li> </ul> <p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2<sup>ème</sup> session remplace celle de 1<sup>ère</sup> session.</p> <p><b>Contrôle continu en session de rattrapage :</b></p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les</p>	

	modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.
--	---

## V- RESULTATS

### **Article 9- Jury :**

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise. L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

#### Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
Semestre 2 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
Semestre 3 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
Semestre 4 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
Semestre 5 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
Semestre 6 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet

#### Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
L2 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet
L3 session 1 : 2 <sup>ème</sup> quinzaine mai	session de rattrapage : 1 <sup>ère</sup> quinzaine juillet

### **Article 10 : Communication des résultats :**

Les résultats sont affichés sur le lieu de formation et/ou sur l'ENT

### **Article 11 : Redoublement**

Redoublement	<u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des
--------------	---

	<p>procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteurs de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.</p> <p>Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ;</li> <li>- un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation.</li> </ul> <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>
<b>Article 12 : Admission au diplôme</b>	
<b>12.1- Diplôme final de Licence</b>	
	<p>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- moyenne des notes des semestres 5 et 6</li> </ul>
<b>12.2- Règles d'attribution des mentions</b>	
Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p>Passable : <math>\geq 10</math> et <math>&lt; 12</math></p> <p>Assez Bien : <math>\geq 12</math> et <math>&lt; 14</math></p> <p>Bien : <math>\geq 14</math> et <math>&lt; 16</math></p> <p>Très Bien : <math>\geq 16</math></p>
<b>12.3- Obtention du diplôme intermédiaire</b>	
DEUG	<p>L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.</p> <p>La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.</p>
<b>12.4- Délivrance du Supplément au diplôme</b>	
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.

## VI- DISPOSITIONS DIVERSES

**Article 13 : Déplacements**

Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.

**Article 14 : Etudes dans une université étrangère**

Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.

**Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers****Etudiants sportifs de haut niveau :**

En conformité avec les textes et conventions existants, les étudiants ayant le statut de « sportif de haut niveau » peuvent bénéficier, à leur demande, d'aménagements individualisés des modalités de contrôle des connaissances. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné, l'enseignant responsable du Service des Sports et le responsable du parcours.

**Etudiants en situation de handicap :**

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).

**Article 16 : Discipline générale**

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.

**Fraude aux examens et à l'inscription :**

La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

**Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation**

- Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion
- Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Sciences Humaines

**Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant**

Pour 2016/2017 et 2017/2018

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPH1 /106 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE Code VET : IIL2PH / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accrédital 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

## SEMESTRE 3 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 3</b>												
	O	<b>UE 1 Philosophie générale</b>	6	3	...							
		Philosophie générale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Méthodologie Philosophie générale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 2 Philosophie de la connaissance</b>	6	3	...							
		Histoire de la Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Epistémologie			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 3 Histoire de la Philosophie</b>	7	3	...							
		Philosophie ancienne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie moderne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 4 Langue vivante</b>	4	2	...							
		Anglais			Ecrit et/ou Oral	100%						
	O	<b>UE 5 Projet personnel et professionnel</b>	3	1	...							
	x	Liste			...		*					
	O	<b>UE 6 Option</b>	4	1	...							
	x	Liste			...		*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			<b>30</b>									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /106 Intitulé Eta  L2 PHILOSOPHIE Code VET : IIL2PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	---

## SEMESTRE 3 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 3</b>												
	O	<b>UE 1 Philosophie générale</b>	6	3								
		Philosophie générale			NON		E et/ou O		100%			
		Méthodologie Philosophie générale			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 2 Philosophie de la connaissance</b>	6	3								
		Histoire de la Logique			NON		E et/ou O		100%			
		Epistémologie			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 3 Histoire de la Philosophie</b>	7	3								
		Philosophie ancienne			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie moderne			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie contemporaine			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 4 Langue vivante</b>	4	2								
		Anglais			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 5 Projet personnel et professionnel</b>	3	1			*					
	x	Liste			NON							
	O	<b>UE 6 Option</b>	4	1			*					
	x	Liste			NON							
<b>Total ECTS/Semestre</b>			30									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /106 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE Code VET : IIL2PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
<b>SEMESTRE 3 - NOMBRES D'HEURES</b>								
	O	6	3	<b>UE 1 Philosophie générale</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Philosophie générale	12	12		
				Méthodologie Philosophie générale	12	12		
	O	6	3	<b>UE 2 Philosophie de la connaissance</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Histoire de la Logique	12	12		
				Epistémologie	12	12		
	O	7	3	<b>UE 3 Histoire de la Philosophie</b>	<b>36</b>	<b>36</b>		
				Philosophie ancienne	12	12		
				Philosophie moderne	12	12		
				Philosophie contemporaine	12	12		
	O	4	2	<b>UE 4 Langue vivante</b>		<b>24</b>		
				Anglais		24		
	O	3	1	<b>UE 5 Projet personnel et professionnel</b>			<b>24</b>	
	x			Liste			24	
	O	4	1	<b>UE 6 Option</b>			<b>24</b>	
	x			Liste			24	
<b>TOTAL HEURES</b>					<b>84</b>	<b>108</b>	<b>48</b>	

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI 106 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE Code VET : IIL2PH 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

## SEMESTRE 4 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 4</b>												
	O	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	6	3	...							
		Philosophie morale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie politique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 8 Histoire de la Philosophie</b>	7	3	...							
		Philosophie moderne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Textes disciplinaires anglais			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 9 Philosophie générale</b>	6	3	...							
		Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Esthétique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	<b>UE 10 Option</b>	4	1	...		*					
	x	Liste			...							
	O	<b>UE 11 Option</b>	4	1	...		*					
	x	Liste			...							
	O	<b>UE 12 Sport</b>	3	1	...		*					
	x	Liste			...							
<b>Total ECTS/Semestre</b>			<b>30</b>									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /106 Intitulé Etape L2 PHILOSOPHIE Code VET : IIL2PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	--

## SEMESTRE 4 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 4</b>												
	O	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	6	3								
		Philosophie morale			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie politique			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 8 Histoire de la Philosophie</b>	7	3								
		Philosophie moderne			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie contemporaine			NON		E et/ou O		100%			
		Textes disciplinaires anglais			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 9 Philosophie générale</b>	6	3								
		Logique			NON		E et/ou O		100%			
		Esthétique			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 10 Option</b>	4	1								
	x	Liste			NON		*					
	O	<b>UE 11 Option</b>	4	1								
	x	Liste			NON		*					
	O	<b>UE 12 Sport</b>	3	1								
	x	Liste			NON		*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			30									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

DEVE/Service Réglementation et Suivi des Cours

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE			
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES					Code VDI : IILPHI1 /106			
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN					Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE			
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Code VET : IIL2PH /161			
					Date approbation CFVU :			
					N° de version dans l'accréditation : 1			
					Formation Initiale/Formation Continue			
					Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
<b>SEMESTRE 4 - NOMBRE D'HEURES</b>								
	O	6	3	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	<b>36</b>	<b>12</b>		
				Philosophie morale	12	12		
				Philosophie politique	24			
	O	7	3	<b>UE 8 Histoire de la Philosophie</b>	<b>36</b>	<b>36</b>		
				Philosophie moderne	12	12		
				Philosophie contemporaine	12	12		
				Textes disciplinaires anglais	12	12		
	O	6	3	<b>UE 9 Philosophie générale</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Logique	12	12		
				Esthétique	12	12		
	O	4	1	<b>UE 10 Option</b>			<b>24</b>	
	x			Liste			24	
	O	4	1	<b>UE 11 Option</b>			<b>24</b>	
	x			Liste			24	
	O	3	1	<b>UE 12 Sport</b>			<b>24</b>	
	x			Liste			24	
<b>TOTAL HEURES</b>					<b>96</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /126 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL2PT / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	--

## SEMESTRE 3 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 3</b>												
	O	<b>UE 1 Philosophie de la connaissance</b>	6	3	...							
		Histoire de la Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Epistémologie			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	<b>UE 2 Histoire de la Philosophie</b>	6	3	...							
		Philosophie moderne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	<b>UE 3 Projet personnel et professionnel</b>	3	1	...							
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
	O	<b>UE 4 Textes et contextes: Renaissance, baroque, class.</b>	6	3								
		Contextes					*					
		Textes			...		*					
		Mythes et légendes du Moyen-âge					*					
	O	<b>UE 5 Raconter</b>	6	3	...							
		Le récit littéraire					*					
		Narration et système verbal			...		*					
		Traitement numérique de corpus					*					
	O	<b>UE 6 Langue vivante</b>	3	2	...							
	x	Liste (1 matière au choix)			...		*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			<b>30</b>									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /126 Intitulé Eta  L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL2PT /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	--

## SEMESTRE 3 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 3</b>												
	O	<b>UE 1 Philosophie de la connaissance</b>	6	3								
		Histoire de la Logique			NON		E et/ou O		100%			
		Epistémologie			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 2 Histoire de la Philosophie</b>	6	3								
		Philosophie moderne			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie contemporaine			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 3 Projet personnel et professionnel</b>	3	1								
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
	O	<b>UE 4 Textes et contextes: Renaissance, baroque, class.</b>	6	3								
		Contextes					*					
		Textes					*					
		Mythes et légendes du Moyen-âge					*					
	O	<b>UE 5 Raconter</b>	6	3								
		Le récit littéraire					*					
		Narration et système verbal					*					
		Traitement numérique de corpus					*					
	O	<b>UE 6 Langue vivante</b>	3	2								
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			<b>30</b>									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /126 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRE Code VET : IIL2PT /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
<b>SEMESTRE 3 - NOMBRE D'HEURES</b>								
	O	6	3	<b>UE 1 Philosophie de la connaissance</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Histoire de la Logique	12	12		
				Epistémologie	12	12		
	O	6	3	<b>UE 2 Histoire de la Philosophie</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Philosophie moderne	12	12		
				Philosophie contemporaine	12	12		
	O	3	1	<b>UE 3 Projet personnel et professionnel</b>			<b>24</b>	
	x			Liste (1 matière au choix)			24	
	O	6	3	<b>UE 4 Textes et contextes: Renaissance, baroque, class.</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
				Contextes	24			
				Textes		24		
				Mythes et légendes du Moyen-âge		24		
	O	6	3	<b>UE 5 Raconter</b>			<b>72</b>	
				Le récit littéraire			24	
				Narration et système verbal			24	
				Traitement numérique de corpus			24	
	O	3	2	<b>UE 6 Langue vivante</b>			<b>24</b>	
	x			Liste (1 matière au choix)			24	
<b>TOTAL HEURES</b>					<b>72</b>	<b>96</b>	<b>120</b>	

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES	Code VDI : IILPHI1 126
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Code VET : IIL2PT 161
	Date approbation CFVU :
	N° de version dans l'accréditatio 1
	Formation Initiale/Formation Continue
	Présentiel

## SEMESTRE 4 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 4</b>												
	O	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	6	3	...							
		Philosophie morale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Philosophie politique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	<b>UE 8 Philosophie générale</b>	6	3	...							
		Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Esthétique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	<b>UE 9 Philosophie contemporaine</b>	3	2								
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	<b>UE 10 Textes et contextes : du classicisme au Lumières</b>	6	3								
		Contextes					*					
		Textes			...		*					
	O	<b>UE 11 Décrire</b>	6	3	...							
		Description et réalisme			...		*					
		Approches stylistiques de la description			...		*					
	O	<b>UE 12 Langue vivante à choix</b>	3	2	...							
	x	Liste (1 matière au choix)			...		*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			<b>30</b>									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES	Code VDI : IILPHI1 /126
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Code VET : IIL2PT /161
	Date approbation CFVU :
	N° de version dans l'accréditation : 1
	Formation Initiale/Formation Continue
	Présentiel

## SEMESTRE 4 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
<b>SEMESTRE 4</b>												
	O	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	6	3								
		Philosophie morale			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie politique			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 8 Philosophie générale</b>	6	3								
		Logique			NON		E et/ou O		100%			
		Esthétique			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 9 Philosophie contemporaine</b>	3	2								
		Philosophie contemporaine			NON		E et/ou O		100%			
	O	<b>UE 10 Textes et contextes : du classicisme au Lumières</b>	6	3								
		Contextes					*					
		Textes					*					
	O	<b>UE 11 Décrire</b>	6	3								
		Description et réalisme					*					
		Approches stylistiques de la description					*					
	O	<b>UE 12 Langue vivante à choix</b>	3	2								
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
<b>Total ECTS/Semestre</b>			30									

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS PHILOSOPHIE LETTRES					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /126 Intitulé Etape : L2 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL2PT /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES								
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN								
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
<b>SEMESTRE 4 - NOMBRE D'HEURES</b>								
	O	6	3	<b>UE 7 Philosophie pratique</b>	<b>36</b>	<b>12</b>		
				Philosophie morale	12	12		
				Philosophie politique	24			
	O	7	3	<b>UE 8 Philosophie générale</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Logique	12	12		
				Esthétique	12	12		
	O			<b>UE 9 Philosophie contemporaine</b>	<b>12</b>	<b>12</b>		
		6	3	Philosophie contemporaine	12	12		
	O			<b>UE 10 Textes et contextes : du classicisme au Lumières</b>	<b>24</b>	<b>24</b>		
				Contextes	24			
		4	1	Textes		24		
	O			<b>UE 11 Décrire</b>		<b>48</b>		
		4	1	Description et réalisme		24		
				Approches stylistiques de la description		24		
	O	3	1	<b>UE 12 Langue vivante à choix</b>			<b>24</b>	
	x			Liste (1 matière au choix)			24	
<b>TOTAL HEURES</b>					<b>96</b>	<b>120</b>	<b>24</b>	



Service com SH

ARSH

ARts et Sciences  
H u m a i n e s

CONTACTS

## PHILOSOPHIE

### Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

#### Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

#### Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

#### Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

#### Responsable de scolarité :

Martine ANINAT 04 76 82 73 52

#### Coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

#### Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

#### Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

### *Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)*

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAQUITE 04 76 82 55 63

### *Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1*

Accueil 04 76 82 73 55

Référent handicap ARSH Anne LANFRANCHI 04 76 82 73 55